

Sorgues : des travaux pendant deux semaines sur la route de Vedène



Depuis plusieurs mois, le Syndicat Rhône Ventoux réalise d'importants travaux de sécurisation de l'alimentation de réservoirs d'eau potable à Sorgues. L'opération, dont le montant s'élève à 10 800 000€, a pour objectif de garantir la continuité de service et de préserver les ressources en eau grâce à des infrastructures rénovées.

Dès ce lundi 25 septembre, des travaux de raccordement sont prévus à Sorgues, sur la route de Vedène, entre le giratoire des Pompiers et le giratoire Allende. Ces travaux, qui devraient durer jusqu'au vendredi 6 octobre, nécessitent la mise en sens unique de la chaussée, dans le sens Vedène vers Sorgues.

Ainsi, la circulation de Vedène vers Sorgues ne sera pas impactée. En revanche, la circulation dans le sens inverse va être déviée par le chemin de Brantes et la RD907 pour les véhicules légers et les poids lourds, et par le boulevard Salvador Allende, le chemin du Badaffier et l'allée Louis Metrat pour l'ensemble des bus.



Ecrit par le 26 octobre 2025

V.A.

Accès interdit aux massifs de la vallée du Rhône ce vendredi 4 août



En raison des conditions météorologiques prévues ce vendredi 4 août, qui présentent un risque d'incendie, certains massifs de Vaucluse sont interdits d'accès et à la circulation.

En application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de la vallée du Rhône est interdit toute la journée, mis à part pour les sites bénéficiant d'une dérogation et les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique. Les travaux, quant à eux, sont autorisés le matin de 5h à 13h.



Les massifs de la vallée du Rhône s'étendent sur plusieurs communes vauclusiennes telles que Sérignan-du-Comtat, Orange, Sorgues, Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Jonquerettes, Avignon, Châteauneuf-de-Gadagne, ou encore Caumont-sur-Durance. Pour découvrir précisément quels sites sont interdits d'accès et à la circulation, <u>cliquez ici</u>.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : modifications de circulation et de stationnement pour la Féérie nautique



Ecrit par le 26 octobre 2025



Le traditionnel événement de la Féérie nautique aura lieu les dimanche 30 et lundi 31 juillet à 21h sur le quai Rouget de Lisle pour un spectacle sur la Sorgue. Les festivités débuteront le samedi 29 juillet de 18h à 20h avec un défilé à pied des personnages en centre-ville.

Le défilé partira du Parc Gautier vers le cours Anatole France, l'avenue Libération, l'esplanade Robert Vasse, la rue de la République, les places F. Buisson et R. Goudard, le quai Jean Jaurès, de nouveau la rue de la République, la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de Lisle, le pont Benoît, pour revenir sur le cours Anatole France et au Parc Gautier.

Modifications de circulation et de stationnement

La circulation sera interdite:

- Avenue Libération les dimanche 30 et lundi 31 juillet, de 18h à 2h ainsi que le mardi 1er août de 2h à 7h
- Avenue des Quatre Otages les dimanche 30 et lundi 31 juillet de 18h à 2h
- Quai Rouget de Lisle du samedi 29 juillet à 23h au mardi 1er août à 6h
- Rue Lirette, rue du Docteur Saurel, Pont Julian du dimanche 30 juillet à 18h au mardi 1er août



à 2h

La circulation sera ralentie lors du défilé le samedi 29 juillet de 18h à 20h :

- Cours Anatole France, au niveau de la sortie du Parc Gautier.
- Avenue de la Libération
- Esplanade Robert Vasse
- Pont Gambetta
- Rue de la République
- Place Ferdinand Buisson
- Place Rose Goudard
- Quai Jean Jaurès
- Rue de la République
- Place de la Liberté
- Pue Carnot
- Place Emile Char
- Quai Rouget de Lisle
- Pont Benoit
- Cours Anatole France

Le stationnement sera interdit :

- Parking de la gare, uniquement sur sa partie centrale, du samedi 29 juillet à 8h au dimanche 30 juillet à 2h, ainsi que du lundi 31 juillet à 14h au mardi 1^{er} août à 8h
- Avenue de la Libération du lundi 24 juillet à 6h au mardi 1er août à 20h
- Quai Rouget de Lisle du vendredi 28 juillet à 6h au mardi 1er août à 20h
- Parking du parc Gautier le samedi 29 juillet de 7h à minuit. Le parking est réservé aux véhicules de secours.

V.A.

Caumont : la traversée du faubourg Saint-Sébastien interdite pendant trois semaines





Ecrit par le 26 octobre 2025



Dès ce lundi 17 juillet, jusqu'au vendredi 4 août, le faubourg Saint-Sébastien, à Caumont-sur-Durance, sera totalement fermé à la circulation dans les deux sens. Seuls les piétons pourront continuer à y circuler. Ces travaux, menés par Neotravaux, interviennent en raison d'un effondrement majeur sur le réseau d'assainissement.

Les déviations appropriées seront mises en place au moment venu. Ainsi, les automobilistes arrivant d'Avignon devront emprunter la déviation par la D900 pour rejoindre l'Isle-sur-Sorgue ou Le Thor ainsi que ceux arrivant de Cavaillon se dirigeant vers Avignon ou Morières-lès-Avignon.

V.A.

Mont Ventoux : cyclistes, soyez prudents en



descente!



Si la montée du Mont Ventoux à vélo semble périlleuse, sa descente l'est tout autant car elle peut engendrer des vitesses pouvant être excessives et non maîtrisées. C'est pourquoi le Département de Vaucluse vient d'installer des panneaux de signalisation pour appeler les cyclistes à la plus grande prudence.

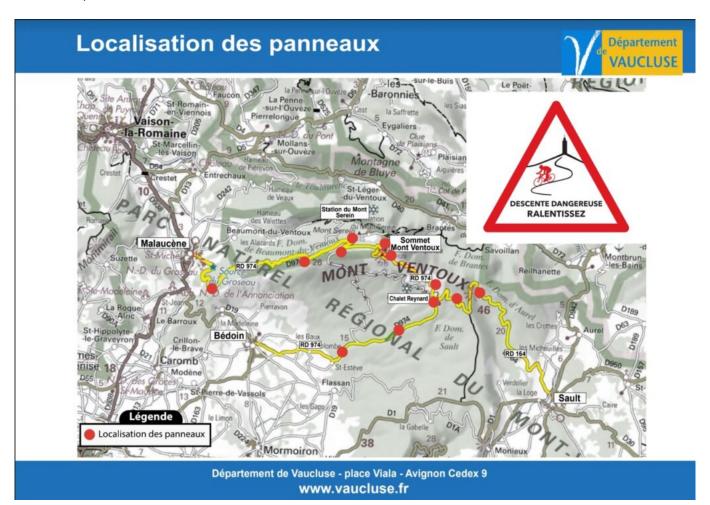
Fatigue, manque de lucidité, euphorie liée à la performance... Plusieurs facteurs peuvent rendre la descente du Géant de Provence dangereuse. Et c'est sans compter la cohabitation avec les voitures et les motos. Sur la période 2007/2022, 62 accidents impliquant des vélos ont été recensés dont 4 avec au moins un tué, 25 avec au moins un blessé grave, et 33 accident matériel

Le Département de Vaucluse a donc installé 12 panneaux de signalisation à destination des cyclistes, alertant sur la dangerosité de la descente et sur la nécessaire maîtrise de la vitesse. 5 panneaux ont été installés sur la RD974 côté Nord (Malaucène), 5 sur la RD974 côté Sud (Bédoin), et 2 sur la RD164 côté



Est (Sault). Les panneaux, dont le coût de fabrication s'est élevé à 1 760€ avec leurs supports, sont uniques et ont été conçus par le Département. On peut y apercevoir un cycliste en rouge, avec en arrière-plan le symbole graphique du Mont Ventoux.

Pour une descente en toute sécurité, le Département conseille faire un point météorologique afin de débuter la montée du Géant de Provence, de prévoir un équipement contre le froid pour faire face à un éventuel contraste thermique, d'adapter sa vitesse en fonction de l'état de la chaussée, de bien rester à droite, d'attendre un peu en haut du Ventoux avant de le redescendre, et d'avoir du matériel adapté et en bon état. Le Département appelle également à la prudence et à la vigilance de tous les usagers, peu importe leur véhicule. Il est conseillé d'adapter sa vitesse, de rester en permanence sur sa voie de circulation, et d'être attentif aux autres.



V.A.



Fermeture des Gorges de la Nesque ce weekend



Ce samedi 3 juin de 7h à 14h et ce dimanche 4 juin de 8h à 18h, la route très fréquentée des Gorges de la Nesque sera fermée exceptionnellement.

Les véhicules motorisés seront interdits de circuler sur la RD942 entre Villes-sur-Auzon et Monieux le samedi en raison du semi-marathon des Gorges organisé par la Communauté de communes Ventoux Sud et le dimanche en raison de l'événement Nesque Voie Verte organisé par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

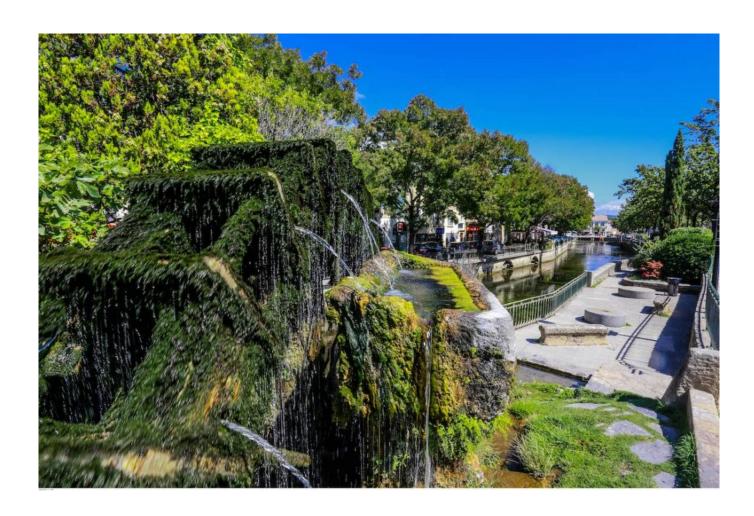


Lire également : 'Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin'

Les usagers souhaitant rejoindre le plateau de Sault ou Villes-sur-Auzon pourront emprunter la RD1 ou la RD5 entre Méthamis et Saint Jean de Sault.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centreville





Comme chaque année lorsque les beaux jours du printemps pointent le bout de leur nez, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue décide de piétonniser son centre-ville.

Dès ce vendredi 21 avril, et jusqu'au dimanche 18 juin, il est interdit de circuler et de stationner dans les rues Dr Tallet et République, sur les quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle, et sur le Pont Gambetta les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit. Du lundi 19 juin au dimanche 27 août, il sera interdit d'y circuler et d'y stationner tous les jours de 11h à minuit. Même chose du lundi 28 août au dimanche 29 octobre les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, les dimanches de 15h à minuit. La Rue Carnot, elle aussi, est désormais interdite à la circulation et au stationnement, tous les jours de 19h30 à minuit, et ce, jusqu'au dimanche 29 octobre.

Les riverains disposant de garages seront autorisés à accéder à toute heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction Prévention Sécurité. Ils doivent donc faire une demande par mail à l'adresse dps.administration@islesurlasorgue.fr et y joindre un bail pour les locataires ou un titre de propriété pour les propriétaires, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule.

V.A.

Grève du jeudi 13 avril : des modifications sur le réseau Orizo



Ecrit par le 26 octobre 2025



En raison du mouvement de grève qui aura lieu demain, le jeudi 13 avril, le réseau de transport <u>Orizo</u> va être quelque peu perturbé. Les services PMR et Allobus fonctionneront normalement, tout comme les bus scolaires et les lignes 11, 12, 15, 17, 20, 22, 25, 27, et la navette Baladine. En revanche, les lignes 6, 13, 18, 23, 24, 26, la navette Citizen Italiens, et P1 ne fonctionneront pas du tout. Les autres lignes subiront des modifications :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 5h54 et le dernier à 19h59, le premier départ de St Roch se fera à 6h18 et le dernier à 20h20. Un tramway passera toutes les 8 minutes.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 6h30 et le dernier à 19h23, le premier départ de Archicote Av Nord se fera à 6h30. Quant à Buld'Air, le premier départ sera à 6h55 et le dernier à 19h22. Un bus passera toutes les 15 minutes.
- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39 et le dernier à 19h28, le premier départ de St Lazare se fera à 6h38 et le dernier à 19h35. Un bus passera toutes les 15 minutes.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h32 et le dernier à 19h14, le premier départ de Agroparc se fera à 6h34 et le dernier à 19h06. Un bus passera toutes les 17



minutes.

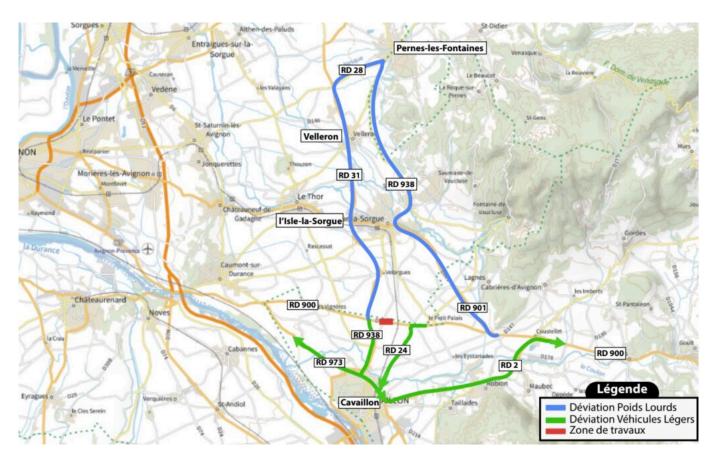
- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30 et le dernier à 19h30, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h30 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 35 minutes.
- Pour la ligne 7, le premier départ de Cannonets se fera à 7h30 et le dernier à 19h40, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h46 et le dernier à 18h56. Un bus passera toutes les 45 ou 90 minutes.
- Pour la ligne 8, le premier départ de Vedène Centre se fera à 6h42 et le dernier à 19h32, le premier départ de Blagier se fera à 6h56 et le dernier à 19h20. Quant à Porte de l'Oulle, le premier départ sera à 6h49 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 35 minutes.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33 et le dernier à 19h30, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 15 minutes. Les départs de Morières se feront à 6h58, 7h59, 9h00, 12h18, 13h04, 15h53, 16h40, 17h42, et 18h29. Les départs vers Morières se feront à 7h03, 7h57, 11h27, 12h13, 15h02, 15h42, 16h26, 17h28, 18h17, et 19h17.
- Pour la ligne 10, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h49 et le dernier à 20h, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h25 et le dernier à 19h36. Un bus passera toutes les 60 minutes.
- Pour la ligne 14, les départs de Le Lac se feront à 6h34, 7h10, 7h31, 8h13, 8h43, 14h22, 14h51, 15h21, 15h56, 16h24, 17h08, 17h38, et 18h18. Les départs de Parrocel se feront à 6h35, 6h57, 7h36, 7h59, 8h43, 9h11, 14h17, 14h47, 15h17, 15h47, 16h25, 16h53, 17h40, et 18h05.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 6h54 et le dernier à 19h, le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h08 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 25 minutes. Les départs de Rochefort Stade se feront à 6h53, 7h58, 8h49, 12h08, 13h36, 16h15, 17h10, 18h10, et 19h07.
- Pour la ligne 19, les départs de 2ème DB se feront à 7h21, 8h25, 9h31, 15h33, 16h40, 17h39, et 18h36. Les départs de Lycée Jean Vilar se feront à 8h, 9h06, 16h10, 17h10, et 18h10.
- Pour la ligne 30, le premier départ de Montfavet se fera à 6h41 et le dernier à 19h40, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h45 et le dernier à 19h35. Un bus passera toutes les 45 minutes.
- La navette Citizen République passera toutes les 25 minutes jusqu'à 10h15 puis fonctionnera normalement jusqu'au dernier départ à 21h.

V.A.





Passage à niveau de Petit Palais : la RD900 fermée le temps d'une journée



Dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau n° 15, situé au niveau de Petit Palais, l'entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis va procéder à des travaux de dépose d'une ligne Haute Tension et de remplacement d'un support béton. Ainsi, la circulation va subir des modifications pendant quatre jours.

Une circulation alternée sera mise en place les mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 avril. Quant au mercredi 12 avril, la RD900 sera complétement fermée à la circulation, dans les deux sens, de 9h30 à 16h30. Des déviations, pour les véhicules légers et les poids lourds, seront mises en place et fléchées.



Ecrit par le 26 octobre 2025



V.A.